



Droit a la publication d'une photo de personne décédé

Par **zack**, le **28/10/2009** à **14:09**

Bonjour,

J'aimerais savoir si une personne, à le droit de publier sur internet la photo d'une personne décédé sans l'accord de ses proches ? En écrivant un article irrespectueux : "les meilleurs partent les premiers mais la pourriture ne crève pas, touche pas a ma photo ou je t'explose pétasse " ? La famille lui a demandé plusieurs fois de retiré cette article mais elle les ignore ... Cette personne attaque la famille dans leurs douleurs. Quel recourt peut-il y avoir ?

Dans l'attente d'une réponse, je vous remercie par avance.

Cordialement